



## DOSSIER DE PRESSE

# Forum lorrain de l'investissement en PME

**Mardi 30 mars 2010**  
**A la CCI de la Moselle - Metz**

A Bar-le-Duc - mercredi 31 mars  
A Nancy - jeudi 1<sup>er</sup> avril  
A Épinal - vendredi 2 avril

Contact presse :  
Xaviéra BERARD - Service Communication CCIM  
Tél. : 03 87 52 31 74 - Fax : 03 87 52 31 91 - Email : [xberard@moselle.cci.fr](mailto:xberard@moselle.cci.fr)  
Consultez nos communiqués de presse sur <http://www.moselle.cci.fr/presse.php3>



## SOMMAIRE

I. Présentation du forum.....	p.2
II. L'investissement des Lorrains dans les PME.....	p.4
III. Témoignages de trois entreprises lorraines.....	p.6



## I. Présentation du forum

Organisé par les CCI lorraines via CCI O2Bilan, le forum lorrain d'investissement en PME (anciennement Forum ISF) est décliné cette année en quatre éditions, une par département, afin d'amplifier la proximité entre les entrepreneurs et les souscripteurs potentiels.

Il représente une véritable place de marché permettant aux particuliers qui le souhaitent, de venir assister gratuitement pendant une demi-journée, aux présentations successives d'une dizaine de PME lorraines. En effet, chaque dirigeant sélectionné présentera son entreprise, ses perspectives de développement et sa proposition précise d'investissement.

### Sélection des PME

Les particuliers inscrits disposent d'un **document récapitulatif**, présentant l'ensemble des présentations résumées et des offres d'investissement. Chacun peut ainsi questionner le dirigeant, avant d'approfondir le business plan complet, visiter l'entreprise ... puis décider d'investir ou pas dans les jours suivants.

Cette année, **25 PME** se sont pré-inscrites au Forum. A l'issue des différentes étapes de pré-sélection, seules huit d'entre elles ont été retenues pour une présentation. Ces PME, originaires des **quatre départements lorrains**, couvrent des domaines aussi variés que le développement durable, l'industrie, le logiciel, les loisirs, l'industrie pharmaceutique, les biens d'équipement ...



**Experts-comptables et Avocats Conseils d'Entreprises, partenaires du Forum**

Cette année, les CCI ont décidé d'améliorer encore l'opération, en terme de présélection des dossiers, de clarté des offres, et de proximité. Ainsi, les experts-comptables et les avocats conseils d'entreprises sont désormais partenaires de ce Forum. Ces professionnels de l'entreprise, du droit et du chiffre, enrichissent considérablement la qualité de la sélection et de la préparation des dossiers.



## Les avantages de cette formule sont multiples :

- **Rentabilité** : en contrepartie du risque potentiel (placement action), les projets présentés proposent de vraies perspectives de croissance, et donc de création de valeur pour les actionnaires ; ces perspectives de rentabilité sont calculées et présentées aux investisseurs ; l'avantage fiscal n'est là que pour « inciter au risque », mais la rentabilité est créée par l'entreprise
- **Efficacité** : une présélection des entreprises a été réalisée ; les documents de présentation sont complets ; les propositions et démarches sont clairement formulées ; chacun peut arbitrer rapidement sur ses investissements
- **Répartition du risque** : chaque particulier peut choisir de répartir ses placements sur plusieurs entreprises, voire sur plusieurs années ; cette démarche est identique à celle des fonds
- **Transparence** : il s'agit de vraies PME lorraines, et chacun peut échanger directement et librement avec leurs dirigeants, visiter l'entreprise, poser toutes les questions utiles
- **Optimisation fiscale** : l'éligibilité des PME aux avantages fiscaux est vérifiée, les réductions fiscales sont maximales (75% pour l'ISF) et il n'y a strictement aucun frais (entrée, garde, sortie)
- **Véritable développement régional** : enfin un placement qui a du sens, en permettant d'accompagner de vrais projets locaux, compréhensibles, et présentés par leurs propres dirigeants
- **Suivi et proximité** : chaque dirigeant s'engage en terme de retour d'information sur la durée (fréquence et nature des informations) ; la proximité géographique permet aisément d'être présent aux assemblées générales.

## II. L'investissement des Lorrains dans les PME

Placer une partie de son patrimoine en actions demeure un des moyens les plus profitables de faire fructifier son épargne sur le long terme (même si le risque est important et les fluctuations de cours parfois brutales). Et pour cause, puisque ce sont les entreprises qui créent de la richesse !

Mais ce type de placement recèle certains travers. En effet, seules les entreprises cotées en bourse sont « accessibles » pour l'épargnant. Seules celles-ci sont habilitées à faire appel public à l'épargne. Pourtant, **seulement 11 des quelques 90 000 entreprises lorraines sont cotées** ! Comment donc accéder aux autres qui se développent et réalisent des augmentations de capital ?

Cette question a d'autant plus de sens que ce type de placement peut s'avérer fiscalement très attractif. En effet, conscients de l'importance de voir nos PME consolider leurs fonds propres, les gouvernements successifs ont fait voter des mesures fiscales particulièrement incitatives : réduction de l'impôt sur le revenu de 25% des sommes investies, ou réduction d'ISF de 75% de ces investissements\* ! Voilà de quoi inciter plus d'un particulier à diversifier son patrimoine, tout en favorisant une économie régionale. Seul « hic », comment trouver ces fameuses PME, et comment s'y prendre ?

La voie la plus simple est de confier cette mission à des sociétés de gestion spécialisées en « Private Equity » (investissement dans les entreprises non-cotées). Celles-ci proposent aux souscripteurs d'investir dans des FIP (Fonds d'Investissement de Proximité) ou des FCPI (Fonds Commun de Placement dans l'Innovation). Environ **5 200 lorrains** placent chaque année environ **35 millions d'euros** (6 200 € par souscripteur en moyenne). Mais si cette approche a le mérite de la simplicité et du confort, plusieurs limites surgissent.



D'abord, l'avantage fiscal est souvent bien moindre du fait d'un taux réduit (50% au lieu de 75% pour l'ISF) et du fait que seulement 60 à 80 % des placements du fonds sont « éligibles ». Dès lors, les réductions fiscales réelles sont de l'ordre de **35% au lieu de 75%** pour l'ISF ...

Ensuite, la rentabilité réelle est mécaniquement obérée par les coûts de gestion : identification et analyse des dossiers, suivi des entreprises, mais aussi rémunération des intermédiaires qui proposent ces produits de placement (commissions). Un récent rapport de l'Inspection Générale des Finances vient d'ailleurs de mettre en lumière certains excès constatés (**38% de frais en moyenne** sur huit ans, soit environ le montant de l'avantage fiscal acquis).

Enfin, l'argent collecté par ces fonds est très peu investi en Lorraine. Une récente étude sur les FCPI montre qu'en dix ans, ceux-ci ont investi 80% de leurs fonds en Ile-de-France, Rhône-Alpes et PACA. Cette même étude montre que seules quatre entreprises lorraines ont fait l'objet d'investissements de leur part. Par ailleurs, un seul FIP couvre actuellement la Lorraine, et encore a-t-il investi majoritairement dans d'autres régions que la nôtre. Ainsi, **80% des placements lorrains dédiés aux PME sont investis hors lorraines !**

Toutes ces raisons amènent de plus en plus de particuliers lorrains à vouloir investir directement dans une ou plusieurs PME, en souscrivant (directement ou via leur PEA) des actions nouvelles émises lors d'une augmentation de capital. S'il est difficile d'obtenir des chiffres précis, l'Indicateur CCI O2Bilan laisse apparaître qu'environ **3 700** contribuables lorrains auraient investi chacun **en moyenne 15.128 €** directement dans une PME en 2007, soit un total d'environ **55 millions d'euros**. Ce chiffre est cependant à modérer, une majeure partie de ces souscripteurs étant les créateurs de leur propre entreprise (constitution du capital social de démarrage).

Côté ISF, ce sont probablement environ 5 millions d'euros supplémentaires qui sont investis chaque année en lorraine.



### III. Témoignages d'entreprises

#### MICROHUMUS, analyses de composts

« Après un démarrage réussi de notre entreprise, nous avons souhaité prendre le risque d'accélérer notre développement commercial à l'international. Un financement en fonds propres nous paraissait la meilleure solution. Le Forum ISF nous a permis de lever intégralement les 51 K€ recherchés, auprès de quatre dirigeants d'entreprise. Outre l'apport financier, leurs profils nous laissent penser qu'ils sauront être de bons conseils dans le pilotage de notre croissance. »

#### HUMAL, production cinéma (grand public en anglais)

« Tourner un thriller à destination des salles internationales en Lorraine et en langue anglaise était une gageure. En faire une Success Story est notre pari. Le Forum ISF a été pour nous le point de départ de notre levée de fonds, et une des plus importantes étapes sur un projet qui a su fédérer les investisseurs et les décideurs lorrains. Huit mois plus tard, elle aboutit au financement intégral du projet et à la mise en place d'un véritable réseau d'investisseurs lorrains autour du projet « The Hunter ». Opération réussie, puisque nous sommes en plein tournage ! »

#### PLANT ADVANCED TECHNOLOGIES, production de molécules végétales

« Dans le domaine de biotechnologies, beaucoup de capitaux sont nécessaires pour financer les travaux de recherches et de développement. Le financement par capital risque était un passage obligé pour nous, avant une introduction sur le marché libre réalisée à l'été 2009. Le Forum ISF a été un véritable initiateur de la levée de fonds réalisée. »

INSCRIPTION PREALABLE OBLIGATOIRE  
CCI de la Moselle : Géraldine GIORGIO  
Tél : 03 87 52 31 73 - ggiorgio@moselle.cci.fr